



Assemblée générale

Distr. générale
23 septembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Ordre du jour récapitulatif de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale*

Adopté par l'Assemblée générale à ses 2^e, 28^e, 83^e, 86^e et 88^e séances plénières, le 19 septembre et le 13 octobre 2003 et les 8 avril, 6 et 24 mai 2004

1. Ouverture de la session par le Président de l'Assemblée générale.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
3. Pouvoirs des représentants à la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection du Président de l'Assemblée générale.
5. Élection des bureaux des grandes commissions.
6. Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale.
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.
8. Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour : rapports du Bureau.
9. Débat général.
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.
11. Rapport du Conseil de sécurité.
12. Rapport du Conseil économique et social.
13. Rapport de la Cour internationale de Justice.
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

* Regroupement des documents A/58/251 et Corr. 1 et Add. 1 à 4.



15. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
 - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
 - b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social.
16. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
 - a) Élection de quarante-trois membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international;
 - b) Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - c) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination;
 - d) Élection du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme;
 - g) Nomination de membres du Comité des conférences;
 - h) Nomination d'un membre du Corps commun d'inspection;
 - i) Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement;
 - j) Nomination d'un membre de la Commission de la fonction publique internationale.
18. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies.
19. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
20. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies.
21. La place des diamants dans le financement des conflits.
22. Assistance à la lutte antimines.
23. Le sport au service de la paix et du développement :

- a) Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique;
 - b) Année internationale du sport et de l'éducation physique.
24. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.
 25. Université pour la paix.
 26. La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement.
 27. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud.
 28. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.
 29. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique.
 30. Question de Chypre.
 31. Agression armée contre la République démocratique du Congo.
 32. Question des îles Falkland (Malvinas).
 33. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti.
 34. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales.
 35. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït.
 36. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.
 37. La situation au Moyen-Orient.
 38. Question de Palestine.
 39. Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international :
 - a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international;
 - b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.
 40. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
 - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies;

- b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions;
 - c) Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl;
 - d) Participation de volontaires, les « Casques blancs », aux opérations de secours humanitaires et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par les organismes des Nations Unies;
 - e) Assistance au peuple palestinien;
 - f) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre.
- 41. Suite à donner aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants.
 - 42. Suivi de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel.
 - 43. Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine.
 - 44. Culture de paix.
 - 45. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement.
 - 46. Vers des partenariats mondiaux.
 - 47. Suite à donner aux textes issus de la vingt-sixième session extraordinaire : mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida).
 - 48. Cinquante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
 - 49. Les technologies de l'information et des communications au service du développement.
 - 50. Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes.
 - 51. Décennie 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique.
 - 52. Les océans et le droit de la mer :
 - a) Les océans et le droit de la mer;
 - b) La viabilité des pêches, notamment dans le cadre de l'Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks

chevauchants) et de stocks de poissons grands migrateurs, de 1995, et des instruments connexes.

53. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994.
54. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.
55. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.
56. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes.
57. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions.
58. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes.
59. Renforcement du système des Nations Unies.
60. Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire.
61. Multilinguisme.
62. Réduction des budgets militaires :
 - a) Réduction des budgets militaires;
 - b) Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires.
63. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification.
64. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix.
65. Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique.
66. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco).
67. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale.
68. Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale.
69. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement.
70. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient.
71. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes.

72. Prévention d'une course aux armements dans l'espace.
73. Désarmement général et complet :
- a) Notification des essais nucléaires;
 - b) Interdiction de déverser des déchets radioactifs;
 - c) Réduction des armements nucléaires non stratégiques;
 - d) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour;
 - e) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement;
 - f) Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération;
 - g) Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements;
 - h) Relation entre le désarmement et le développement;
 - i) Législations nationales relatives au transfert d'armes, de matériel militaire et de produits et techniques à double usage;
 - j) Réductions bilatérales des armements nucléaires stratégiques et nouveau cadre stratégique;
 - k) Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale;
 - l) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères;
 - m) Missiles;
 - n) Le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects;
 - o) Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires;
 - p) Mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction;
 - q) Transparence dans le domaine des armements;
 - r) Désarmement régional;
 - s) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional;
 - t) Désarmement nucléaire;
 - u) Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement;
 - v) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction;
 - w) Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive;
 - x) Réduction du danger nucléaire;

- y) Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires*;
 - z) Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire.
74. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
- a) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement;
 - b) Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale;
 - c) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes;
 - d) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique;
 - e) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique;
 - f) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires.
75. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire :
- a) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;
 - b) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
 - c) Rapport de la Commission du désarmement;
 - d) Rapport de la Conférence du désarmement.
76. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient.
77. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.
78. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée.
79. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
80. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.
81. Effets des rayonnements ionisants.
82. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace.
83. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

84. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés.
85. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects.
86. Questions relatives à l'information.
87. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies.
88. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes.
89. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies.
90. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes.
91. Questions de politique macroéconomique :
 - a) Commerce international et développement;
 - b) Science et technique au service du développement;
 - c) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral;
 - d) Système financier international et développement;
 - e) Crise de la dette extérieure et développement;
 - f) Résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit;
 - g) Produits de base.
92. Questions de politique sectorielle : action préventive et lutte contre la corruption et le transfert d'origine illicite de fonds et restitution desdits fonds aux pays d'origine.
93. Développement durable et coopération économique internationale :
 - a) Participation des femmes au développement;
 - b) Mise en valeur des ressources humaines;
 - c) Migrations internationales et développement;
 - d) Mise en œuvre de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale de développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement.
94. Environnement et développement durable :

- a) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application du Programme solaire mondial 1996-2005;
 - b) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
 - c) Convention sur la diversité biologique;
 - d) Poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;
 - e) Stratégie internationale de prévention des catastrophes;
 - f) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures;
 - g) Développement durable des montagnes.
95. Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable.
96. Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable.
97. Activités opérationnelles de développement :
- a) Activités opérationnelles de développement;
 - b) Coopération économique et technique entre pays en développement.
98. Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006).
99. Formation et recherche :
- a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - b) École des cadres du système des Nations Unies à Turin (Italie).
100. Mondialisation et interdépendance.
101. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et par l'Assemblée générale à sa vingt-cinquième session extraordinaire.
102. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.
103. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles.
104. Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement :
- a) Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement;
 - b) Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement.
105. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

106. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille.
107. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement.
108. Prévention du crime et justice pénale.
109. Contrôle international des drogues.
110. Promotion de la femme.
111. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle ».
112. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires.
113. Promotion et protection des droits de l'enfant.
114. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones.
115. Élimination du racisme et de la discrimination raciale :
 - a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale;
 - b) Mise en oeuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.
116. Droit des peuples à l'autodétermination.
117. Questions relatives aux droits de l'homme :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
 - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
 - e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.
118. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes :
 - a) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
 - b) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

119. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies.
120. Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003.
121. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005.
122. Planification des programmes.
123. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies.
124. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies.
125. Plan des conférences.
126. Régime commun des Nations Unies.
127. Gestion des ressources humaines.
128. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies.
129. Corps commun d'inspection.
130. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne.
131. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994.
132. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.
133. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.
134. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.
135. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola.
136. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine.
137. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.
138. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo.
139. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental.
140. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental.
141. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée.
142. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie.

143. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité :
 - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
 - b) Activités diverses.
144. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.
145. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
146. Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone.
147. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.
148. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international.
149. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international.
150. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens.
151. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-sixième session.
152. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-cinquième session.
153. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte.
154. Cour pénale internationale.
155. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation.
156. Mesures visant à éliminer le terrorisme international.
157. Portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé.
158. Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction.
159. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale.
160. Crise mondiale de la sécurité routière.
161. Financement de la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire.
162. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté économique eurasiennne.

163. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Groupe GOUAM.
 164. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté de l'Afrique de l'Est.
 165. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria.
 166. Affiliation de la Cour pénale internationale à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.
 167. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.
 168. Financement de la Mission pour la stabilisation en Haïti.
 169. Année internationale de la physique, 2005.
 170. Financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi.
-